

l'invocation proposée, une indulgence de 100 jours applicable aux défunts. Dès à présent et pour toujours, sans aucun autre envoi de Bref.

Donné à Rome, au secrétariat de cette S. Congrégation, le 14 décembre 1889.

C. Card. CHRISTOFANI, Préfet

† ALEXANDRE, archevêque de Nicopolis, Secr.

Comme S. Thomas d'Aquin est maintenant le patron spécial des écoles catholiques, il serait naturel d'introduire dans les collèges, les couvents et même dans les simples écoles, la pieuse coutume de réciter cette courte prière, au commencement des classes et des études ? Les maîtres et les élèves ne peuvent qu'y gagner sous tous les rapports.

PETITE CHRONIQUE

Les anciens élèves du Collège Sainte-Anne ont présenté à Mgr Blais les cadeaux suivants : une crosse de \$325.00 ; un ciboire de \$65.00 ; un service de burettes de \$55.00 ; une aube de \$18.50 ; un cordon en soie de \$6.50 et un amict brodé de \$10.00. Le coadjuteur de Rimouski, comme on le sait déjà, est le premier élève du Collège de Sainte-Anne élevé à la dignité épiscopale.

L'Asile Saint-Jean-de-Dieu

" L'Asile Saint-Jean-de-Dieu " plus connu sous le nom de " l'Asile de la Longue Pointe, " a été presque complètement réduit en cendres, le 6 du mois courant. Cet hospice fondé par les Sœurs de Charité de la Providence de Montréal, en 1873, pour le service des aliénés, avait coûté plus d'un million de piastres. Construit en brique sur un soubassement en pierre de taille, il mesurait en tout 630 pieds de front et comptait six étages. Le personnel de cet immense établissement, à la date de l'incendie, se distribuait comme suit : 72 religieuses, 95 tertiaires, 60 employés, et plus de 1,200 aliénés. Ce qu'il y a de plus regrettable dans ce malheur, ce sont les pertes de vie d'un certain nombre de malheureux. Humainement parlant, il ne pouvait en être autrement sans miracle, et il serait injuste d'en rendre la direction de l'asile responsable. C'est pourquoi nous avons regretté les remarques injustes